<u>OBJET</u>: Approbation rapport des administrateurs de la Ville de Sotteville-lès-Rouen au sein de Rouen Normandie Aménagement au titre de l'année 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L1531-1, L1524-5 et D1524-7,

Vu le décret n°2022-1406 du 4 novembre 2022 relatif au contenu du rapport du mandataire prévu par l'article L1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2022-75 du Conseil Municipal en date du 20 octobre 2022 relative à la prise de participation au capital social de la Société publique locale Rouen Normandie Aménagement,

Considérant que le Conseil Municipal doit se prononcer, après débat, sur le rapport écrit qui lui est soumis au moins une fois par an par ses représentants au Conseil d'Administration ou au Conseil de Surveillance,

Après en avoir débattu, il vous est demandé de bien vouloir approuver le rapport 2024 joint en annexe.

Le Conseil Municipal approuve le rapport joint en annexe.



Voies et délais de recours - Conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 de code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rouen dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication – le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyens, accessible sur le site www.telerecours.fr



VILLE DE SOTTEVILLE-LES-ROUEN

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 9 OCTOBRE 2025

Nombre de Conseillers

en exercice:

35

Nombre de votants:

34

Nombre de présents :

25

Convocations:

3 OCTOBRE 2025

Etaient présents : M. Alexis RAGACHE, Mme Laurence RENOU, M. Pierre CAREL, Mme Eve COGNETTA, Mme Edwige PANNIER, M. Hervé DEMORGNY, Mme Adeline POLLET, M. Clément THEODORE, M. Luc LESIEUR, M. Jean-François TIMMERMAN, M. Gérard GUILLOPE, Mme Luce PANE, M. Laurent CASSARD, M. Stéphane BORD, M. Stéphane FER-RAND, Mme Evelyne DENOYELLE, M. Mohammed DERGHAM, Mme Elise RIDEL, Mme Niswat ABDOURAZAKOU, M. Pierre-Arnaud PRIEUR, M. Pierre JOSELIER, Mme Julie GO-DICHAUD, M. Alexis VERNIER, M. Stéphane DELAHAYE et Mme Catherine DEPITRE.

--00000-

Etaient absents excusés:

- M. Christophe DELAMARE

Pouvoir à M. Pierre CAREL

- Mme Christine BORJA VIEGAS D'ABREU Pouvoir à Mme Laurence RENOU

- Mme Mathilde LESAGE

Pouvoir à Mme Eve COGNETTA

- Mme Adeline DIANISSY

Pouvoir à M. Luc LESIEUR

- Mme Lisa MADELEINE

Pouvoir à Mme Edwige PANNIER

- Mme Khadija EL ARRAM

Pouvoir à Mme Adeline POLLET

- Mme Camille FERET

Pouvoir à M. Alexis VERNIER

- M. Benoît HEBERT

Pouvoir à Mme Julie GODICHAUD

- Mme Sylvie FAURE

Pouvoir à Stéphane DELAHAYE

- M. Jean-Baptiste BARDET

--00000-

Monsieur Clément THEODORE remplit les fonctions de secrétaire.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606813-20251009-2025-100-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/10/2025 Publication: 17/10/2025